

BALADES 10^{ème} EDITION BRAIVOISES & BURDINNOISES



25 & 26 AOÛT 2018



Thème : Element terre

PARCOURS D'ARTISTES les 25 et 26 août 2018



Chers amis artistes, chers hôtes,

Afin de couvrir les frais d'organisation, nous demandons une participation de 15€ à chaque artiste. **Votre inscription au parcours d'artistes ne sera validée qu'après réception de votre paiement ainsi que du formulaire dûment complété accompagné de trois photos.**

Le versement doit s'effectuer sur le compte du centre culturel Braives-Burdinne au BE 460 682 153 797-36.
GKCCBEBB

En communication : Votre nom (idem fiche d'inscription) + Balades BB

ATTENTION, LA COTISATION N'EST DEMANDEE QU'AUX ARTISTES EXPOSANTS PAS AUX HÔTES ;

Merci de bien vouloir envoyer vos informations ensemble, idéalement en un envoi afin de faciliter notre organisation.

Date limite des inscriptions pour le 31/05/2018. (Nous limitons les inscriptions à 100 artistes)

Des modifications pourront bien sûr être apportées par la suite.

Signature pour accord :

Identification (à remplir en imprimé svp)

NOM : PRENOM :
ADRESSE : N°
CODE POSTAL : LOCALITE :
TEL : GSM :
EMAIL :

TYPE D'EXPOSANT :

- Artistes avec lieu
- Artistes sans lieu
- Hôtes et artistes
- Hôtes
- Restaurateur/Boissons/Dégustations

PAGE FACEBOOK : Oui/Non (lien :)

SITE INTERNET :

Artiste : Artisan :

Petit descriptif des objets qui seront exposés

.....
.....
.....

Descriptif du lieu d'exposition :

.....
.....
.....

Désirez-vous vendre vos œuvres ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà participé aux « Balades Braivoises » ? Si oui, dans quel lieu aviez-vous exposé ?

- Oui, j'avais exposé à/chez
- Non

Avez-vous déjà un lieu d'exposition ?

- Oui :
- Non

De quel espace aurez-vous besoin pour exposer ?

.....

Matériel dont vous aurez besoin :

- Grilles : (Précisez le nombre) Nous souhaitons que vous preniez vos socles.
- Spots :

Afin de prévoir une assurance « tous risques Exposition : garantie séjour + transport », pourriez-vous compléter la fiche ci-jointe svp ?

Vos suggestions et remarques sont les bienvenues :

.....
.....
.....

Demande de rendez- vous exclusivement le mardi de 13h -16h30

Vos disponibilités et n° de tél. ou adresse mail ? afin de vous remettre des propositions

>>>>>>>>

**Merci
Julie Dandoy**

LISTE DU MATERIEL A ASSURER

Risques assurés	Tous risques « Expositions » Garanties : séjour et transport
Période à assurer	Du 25 et 26 août 2018
Montant total à assurer	
Lieu d'exposition	

Coordonnées du prêteur	Liste détaillée des objets à assurer	Montant à assurer



Règlement du Parcours d'Artistes 2018

Art.1 Nous demandons aux artistes une participation de 15€ pour couvrir les frais de fonctionnement.

Art.2 Le CC met à disposition des artistes, une salle et des supports « dans les limites du stock ». La répartition se fera équitablement, nous invitons les artistes propriétaires de socles de bien vouloir les utiliser.

Art.3 L'artiste est libre d'exposer les œuvres de son choix, toutefois le CC se réserve le droit d'exclure tout œuvre choquante ou immorale.

Art. 4 Le CC décidera de la répartition des artistes dans les lieux d'exposition en tenant compte des invitations des particuliers et autres artistes accueillants.

Art. 5. Le CC ne prend aucune commission sur la vente des œuvres. Le CC n'assure pas la surveillance des œuvres pendant les heures d'ouvertures de l'exposition. Le CC fermera les lieux publics d'exposition.

Art. 6 Tout artiste participant s'engage par la remise du bulletin d'inscription, à respecter le règlement.

Art. 7 Nous demandons aux artistes de vendre des plans sur chaque lieu d'exposition afin de faciliter l'achat pour les visiteurs. Nous avons un peu plus de 30 sites donc il est nécessaire de pouvoir orienter nos amateurs d'art.

Art. 8 Les artistes participants acceptent que les photos de leurs œuvres soient utilisées dans les différents supports publicitaires. (plan du parcours d'artistes, magazine, site internet).

Fait le..... à

Lu et approuvé+signature